

# *l'Ovillois*

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 107 JANVIER 2007



*Alexandre Joly,  
Maire, Conseiller général des Yvelines,  
le Conseil municipal et le personnel communal  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007*

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## TERRE ATTITUDES

**De janvier à mars, la bibliothèque Jules-Verne propose plusieurs rendez-vous sur le thème du développement durable. Par une programmation variée, « Terre attitudes » souhaite sensibiliser tous les publics à l'écocitoyenneté.**

**A**vec l'avènement de l'ère industrielle, « croissance » rime avec « progrès », « bien-être » et « lendemains qui chantent ». Pourtant, chaque jour apporte la confirmation de ce que les études et les expertises scientifiques établissent. La Terre est malade de notre modèle de développement : pollution de l'eau, de l'air et des sols, surexploitation des ressources naturelles, consommation excessive des énergies fossiles, émission de gaz à effet de serre... Remis en novembre dernier, le rapport de Nicolas Stern (économiste auprès du gouvernement britannique) a créé un choc dans l'opinion internationale. Il affirme que l'accélération du réchauffement climatique, dont l'origine humaine est confirmée, se traduira dans les cinquante années à venir par des périls touchant directement l'équilibre de notre planète : désertification des régions tropicales, territoires rendus inhabitables, fonte des glaces polaires, hausse du niveau de la mer.

Inondations et sécheresse s'ajouteront à de graves problèmes d'eau potable, des déplacements massifs de « réfugiés climatiques » et la disparition de 40% des espèces vivantes. En termes de conséquences économiques, dans l'hypothèse d'une hausse de 4°C de la température en 2050, la facture s'élèverait à 5 500 milliards d'euros. Autrement dit, une récession majeure difficilement réversible.

Ce processus dans lequel nous sommes engagés peut être interrompu, tout du moins fortement limité, en réconciliant environnement et développement. Cela implique la modification de nos façons de produire, de consommer, de nous déplacer, de nous alimenter, de travailler ou de nous loger. Par exemple, en éteignant les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille, en triant ses déchets, en préférant les produits respectueux de l'environnement, en prenant des douches plutôt que des bains... Ces actions s'inscrivent dans

le concept de « développement durable » défini comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Cette notion sera au cœur de « Terre attitudes », un événement organisé par la bibliothèque Jules-Verne, en partenariat avec le service culturel, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et l'Association énergies solidaires.

De janvier à mars se succéderont exposition, café-débat, lectures de textes, séances de contes, ciné-débat destinés à informer, sensibiliser, voire convertir, le grand public à l'« éco-attitude ».

**> « Les énergies au quotidien » :**

En conjuguant une approche ludique et pédagogique, cette exposition dévoile l'univers du développement durable. D'un côté, un espace informatif aborde les énergies renouvelables et le climat. De l'autre, c'est une balade plus ludique autour des énergies au quotidien à travers la visite d'une maison économe, sorte d'appartement témoin destiné à apprendre comment diminuer nos consommations d'énergie et d'eau.

Du 20 janvier au 11 février, tous les jours de 15 h à 18 h. Entrée libre.



*On observe depuis quelques années une fonte accélérée des glaciers de la planète. Un phénomène visible dû à l'effet de serre dont l'agent principal est le gaz carbonique libéré en masse par les activités de l'homme (industrie, chauffage, transport). Ci-dessus : le glacier Perito Moreno (Argentine).*

**> « Des Nouvelles de la Terre » :**

Lectures à voix haute de contes, nouvelles, et poèmes par des comédiennes de l'Association l'ancre aux livres, autour de l'écologie, de l'impact de l'homme sur son environnement et de la préservation des ressources naturelles.

Samedi 27 janvier, à 17 h 15. Entrée libre.

**> Café-débat :**

Débat animé par Stefan Louillat, membre de l'Ademe, qui abordera des thèmes liés au changement climatique et aux énergies renouvelables, avec la participation de plusieurs intervenants : Sébastien Hamot, de l'Association énergies solidaires, Georges Feterman, professeur de biologie, et Odile Meuvret, journaliste au Réseau action climat-France (RAC), consultante au ministère de l'Écologie.

Samedi 3 février, à 17 h 15. Entrée libre. ■

Maison Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).  
Renseignements au 01 30 86 33 82 (pour l'exposition)  
et 01 30 68 68 20 (pour le café-débat et les lectures).

## RÉSIDENCE D'ARTISTES

## « KESKISSPASS ? »

**Les services de la Culture et de la Jeunesse proposent une résidence d'artistes autour des nouveaux modes de communication. L'occasion pour la compagnie Théâtre à grande vitesse (TGV) de créer un spectacle multimédia en y associant de jeunes Ovillois.**



*N'hésitez pas à continuer de faire vivre le site Internet et le blog du projet multimédia sur <http://keskisspass.houilles.fr> en envoyant témoignages, SMS, e-mails, images ou vidéos.*

« **L**e projet Keskisspass est né d'un désir de travailler, autour des nouveaux modes de communication, sur les formes de langage et sur les modes de rencontres développés par les jeunes », explique Véronique Petit, metteur en scène de la compagnie Théâtre à grande vitesse (TGV). Dans un premier temps, les artistes de TGV sont allés à la rencontre des adolescents âgés de 11 à 15 ans, dans plusieurs lieux de la commune (collèges, Le Ginkgo...), pour les interroger sur leur façon de communiquer : chats, SMS, e-mails, MMS, blogs. D'octobre à décembre dernier, ils ont pu ainsi recueillir leurs témoignages ainsi que des matériaux de communication (images, textes, vidéos). « Ces rencontres nous ont permis de discuter de leurs codes, de leurs langages mais aussi de susciter auprès d'eux l'envie de participer aux ateliers mis en place de janvier à mars. » Car il s'agit avant tout de placer les jeunes au cœur de la démarche artistique afin de créer un spectacle multimédia. Chaque participant pourra s'exprimer en fonction de ses intérêts. « Les ateliers se construiront réellement à partir des envies et des compétences de chacun, souligne Véronique. Si certains

veulent s'exprimer, par exemple par la danse hip-hop, ce moyen d'expression sera utilisé. Pour toucher le plus grand nombre, nous utiliserons différentes formes artistiques : écriture, danse, slam, vidéo, théâtre ou musique. Nous voulons que les participants soient véritablement les acteurs du projet. Dans cette démarche, deux artistes du groupe de slam hip-hop et électro Chimère interviendront à nos côtés. » ■

**Pour s'inscrire aux ateliers :**

Réunion de présentation et début de l'écriture collective du scénario : samedi 13 janvier, de 10h à 12h30, au Ginkgo (7/9 boulevard Jean-Jaurès).

Les ateliers auront lieu ensuite tous les samedis matin (sauf vacances scolaires), de 10h à 12h30, jusqu'au 24 mars.

Les inscriptions se font sur <http://keskisspass.houilles.fr>, par e-mail ([keskisspass@ville-houilles.fr](mailto:keskisspass@ville-houilles.fr)) ou par téléphone : 06 30 66 38 44 ou 01 30 86 33 82 (service culturel) / 01 61 04 42 63 (service Jeunesse).

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

# AUX URNES, CITOYENS !

Après un mandat de deux ans, le Conseil municipal de jeunes (CMJ) va renouveler ses représentants. La nouvelle assemblée sera élue à l'issue du vote qui aura lieu le 25 janvier. Les résultats seront proclamés le soir même à 19 h 15 par le Maire, à l'hôtel de ville. Sur le modèle national, ces élections se feront dans les mêmes conditions et les mêmes règles : cartes d'électeurs, bulletins de vote, isolements, urnes. Les collégiens des trois établissements de la Ville (Maupassant, Lamartine et Sainte-Thérèse) choisiront parmi les candidats en lice ceux qui seront leurs porte-parole auprès du Conseil municipal sur des projets destinés à améliorer certains aspects de la vie locale. Ils se présentent désormais par équipes, chacune composée de deux à cinq membres. L'assemblée, auparavant constituée de 16 conseillers, pourra compter jusqu'à 30 jeunes. Une fois élus, ils seront accueillis à la mairie, le 8 mars prochain, pour leur investiture, en présence du Maire. Après quoi commenceront, au rythme d'une rencontre mensuelle, les réunions de travail. Celles-ci

seront organisées autour de cinq commissions : solidarité, vie locale, culture, environnement et sport. Souhaitons à ces jeunes conseillers la même réussite que tous leurs prédécesseurs qui se sont impliqués depuis 1996 dans des réalisations concrètes. On peut citer parmi les plus récentes : l'opération de sécurité routière en faveur des jeunes cyclistes ouillois, l'animation « Jeux en folie » et la séance de cinéma en plein air dans le parc Charles-de-Gaulle. Enrichissant, cet engagement citoyen peut même servir de tremplin. Ainsi, Coline Eychene, 16 ans, vient-elle d'intégrer le comité de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ). « J'ai beaucoup appris au CMJ de Houilles, se félicite-t-elle. Ces deux années sont passées si vite que, aujourd'hui, j'ai besoin de m'investir à nouveau et de poursuivre mon engagement sur le plan national. » Une belle leçon de citoyenneté! ■

Conseil municipal de jeunes.  
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).  
Tél. : 01 61 04 42 64.



Le 25 janvier, les collégiens des trois collèges de la Ville vont élire les représentants du Conseil municipal de jeunes pour un nouveau mandat de deux ans.

## BONNE ANNÉE CITOYENNE !

Janvier est traditionnellement la période des vœux. C'est aussi l'occasion, pour chacun d'entre nous, de faire le bilan de ses actions, d'en reconnaître aussi bien les points forts que les points faibles. L'essentiel étant de respecter les exigences que l'on s'est fixées.



Pour cette nouvelle année, parmi les bonnes résolutions à prendre, pourquoi ne pas prévoir de se rapprocher de nos aînés, de lutter contre les discriminations et de poursuivre les actions au profit d'une meilleure justice sociale ?

Vous l'aurez compris, ces résolutions dépassent la seule période du Nouvel An. Elles s'inscrivent dans les valeurs républicaines que l'on retrouve au fronton de l'hôtel de ville et à l'entrée des écoles : « Liberté, égalité, fraternité. » Elles relèvent des actions citoyennes que nous devons mener tous ensemble.

Les prochaines échéances électorales de 2007 font appel à ces valeurs essentielles.

Aussi, indépendamment des vœux que je vous adresse avec l'équipe municipale et les agents municipaux, je formule le souhait que chacun d'entre nous assume ses responsabilités citoyennes au printemps prochain. Nous vivons dans un pays, berceau de la démocratie. Ne laissons pas passer cette chance !

À toutes et à tous, je vous souhaite une très bonne année.

Le Maire,  
Conseiller général des Yvelines  
Alexandre Joly

HOMMAGE

## LUC WEHREY NOUS A QUITTÉS

Luc Wehrey, adjoint au Maire délégué à la Sécurité, aux Travaux et au Patrimoine, s'est éteint, samedi 2 décembre 2006, au terme d'une longue maladie. Il était âgé de 51 ans. Un hommage lui a été rendu par Alexandre Joly : « Au-delà de sa fonction d'adjoint au Maire, Luc était un véritable ami. Il était apprécié de tous les Ouvillois. Homme chaleureux, discret, disponible, généreux, tous ceux qui le connaissaient parlent de lui avec amitié et considération. Fidèle à la haute idée qu'il se faisait de son mandat d' élu local, il a voulu, jusqu'à la limite de ses forces, remplir ses responsabilités. De nature très pudique, il témoignait une solidarité constante envers ceux que la vie éprouvait. Homme de concertation, il était

toujours simple et agréable de travailler avec lui. Nous resterons fidèles à son engagement et son dévouement au service de ses concitoyens. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour témoigner à son épouse Guylène et à son fils Antoine notre soutien et notre affectueuse pensée. » Conseiller municipal en 1997 puis adjoint au Maire depuis mai 2003, Luc Wehrey possédait un sens aigu du service public. En mars 2001, il avait en charge le dossier important de la sécurité publique, mission qu'il a assumée avec sérieux et compétence. Il a été également, de décembre 2001 jusqu'en juin 2005, correspondant défense. Depuis octobre 2002, il présidait la Commission communale de sécurité. ■



Luc Wehrey.



Grand format

ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE JOLY

# « OFFRIR À CHACUN UN CADRE DE VIE AGRÉABLE AU QUOTIDIEN »

**Le Maire de Houilles fait un tour d'horizon sur des questions d'actualité. Aménagement urbain, circulation, stationnement, logement, culture... autant de thèmes à propos desquels Alexandre Joly nous donne son point de vue.**

**L'Ovillois :** En 2007, plusieurs grands projets urbains entrent dans une phase active. L'année marque notamment le redémarrage de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Église, une opération majeure de rénovation du centre-ville. Pour quelles raisons a-t-elle tardé à se poursuivre ?

**Alexandre Joly :** Ce retard est la conséquence d'une longue procédure engagée à la suite d'un décalage flagrant entre les options initiales d'urbanisme et les intérêts de la Ville. Élu en juin 1995, j'étais tenu de respecter la convention de la ZAC Église signée en 1994 par mon prédécesseur. Or, il n'a pas fallu longtemps à la nouvelle équipe municipale pour constater que, à peine un an après la signature de la convention, l'aménageur accusait un déficit de plus de 4,6 millions d'euros. L'effondrement du marché de l'immobilier a, il est vrai, pesé lourdement sur le bilan financier. Pour la Ville, il n'était pas question de prendre part au déficit de l'aménageur privé, mais il nous fallait pourtant poursuivre l'opération au risque de laisser le centre-ville dans un état lamentable. Certains préconisaient une rupture de la convention d'aménagement sans en mesurer les conséquences financières pour la Ville en raison des pénalités contractuelles et des risques de blocage de l'opération. Le programme, comme il était spécifié dans la convention, devait se faire en plusieurs tranches successives : cinq au total avec, pour chacune d'entre elles, l'obligation de signer une nouvelle convention afin que les travaux redémarrent. Avec de telles conditions, l'aménageur était en position, sur chacune des tranches, de négocier ce qui devait être réalisé par ses soins pour le compte de la collectivité. Pour la municipalité, c'était inadmissible.

La Ville se devait d'assurer la poursuite de la ZAC, mais pas à n'importe quel prix !

Dans un premier temps, nous avons étudié les possibilités d'amélioration vers des solutions d'aménagement mieux intégrées et plus esthétiques. Il fallait en outre résorber au plus vite les zones jugées insalubres. C'était une priorité. C'est pourquoi, dès juillet 1996, nous avons engagé une procédure dans ce sens en obtenant une aide financière de l'État au titre de la résorption de l'habitat insalubre (RHI). Ce soutien a permis de remettre en marche la ZAC dans deux directions : la révision des paramètres d'aménagement et la réalisation de la première tranche. Une fois celle-ci terminée, il fallait engager de nouvelles négociations avec l'aménageur pour poursuivre l'opération sans préjudice financier

**« Nos choix budgétaires reflètent notre volonté de respecter nos engagements. »**

pour la Ville. Les choses ont certes été un peu longues mais nous ne voulions pas céder sur les objectifs que nous nous étions fixés. Ce temps passé n'a pas été perdu puisqu'il aboutira, dans les prochaines semaines, à la signature du cinquième avenant qui est le gage de la reprise et de l'achèvement des opérations dans leur totalité et jusqu'à leur terme, à l'horizon 2011.

**Selon vous, pourquoi l'aménageur privé s'est-il décidé à signer cet accord ?**

L'aménageur a compris que nous étions décidés à maintenir les obligations réciproques des deux parties, mais que notre rôle était aussi de faciliter la relance de la ZAC. Malgré le déficit, la commune a toujours affirmé ne pas souhaiter prendre en charge les obligations de l'aménageur. Ce dernier a mis du temps à l'admettre. Parallèlement, la conjoncture immobilière s'est améliorée et la poursuite de l'opération permettra de diminuer de moitié son déficit, désormais proche de 15 millions d'euros. Pour l'aménageur, il y avait là une occasion à saisir en signant le 5<sup>e</sup> avenant.

**La signature du 5<sup>e</sup> avenant aura-t-elle des répercussions sur les finances de la Ville ?**

À ce sujet, deux points sont à clarifier. Ils concernent, d'une part, l'élévation des exigences de qualité demandée par la Ville et, d'autre part, l'achat de terrains par la commune. Pour les équipements publics, la municipalité a en effet voulu accroître la qualité de la voirie et réseaux divers (VRD) dont l'aménagement de base était financé par l'aménageur. Cette demande entraîne des frais supplémentaires, mais il faut préciser qu'ils seront payés par la Ville grâce au surplus dégagé par une plus-value sur la vente des terrains communaux.

Il aurait été anormal de faire supporter à l'aménageur déjà déficitaire les demandes supplémentaires sans en supporter les conséquences. Une analyse confirmée par nos conseils. Quant à l'achat de terrains par la commune, il faut rappeler que la Ville possède aussi des terrains à vendre pour cette opération. Et on a plus à vendre qu'à acheter ! Au final, la différence de la revalorisation estimée par le service des Domaines se fera en notre faveur.

Enfin, dans le cadre du contrôle de légalité, les services de l'État ont reconnu que le projet de 5<sup>e</sup> avenant proposé et que

**ZAC Église : « La signature du cinquième avenant est le gage de la reprise et de l'achèvement des opérations dans leur totalité et jusqu'à leur terme, à l'horizon 2011. »**



**« L'année 2006 a vu l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure. »  
Çi-dessus : l'espace jeunesse Le Ginkgo, ouvert en janvier 2006.**

la poursuite de la ZAC n'avaient pas d'incidence sur les finances de la Ville. C'est pour moi, la meilleure des réponses. **Quelles sont vos priorités en matière de gestion communale ?**

Il faut faire évoluer les dossiers avec la capacité de gérer le présent et de préparer l'avenir sans faire peser sur les habitants une pression fiscale déraisonnable. Cela exige d'avoir une vision à moyen terme et à long terme qui nous permet de préparer aujourd'hui ce que sera Houilles demain. C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis des années en faisant évoluer notre ville et en améliorant son cadre de vie. Ces progrès ont été possibles grâce à une gestion rigoureuse qui nous a permis d'évoluer selon une fiscalité maîtrisée. Je rappelle qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la taxe d'habitation depuis trois ans sur la part communale.

Une bonne gestion de la trésorerie et de la dette, le produit de la vente du patrimoine foncier de la Ville effectué avec discernement, le recours mesuré à l'emprunt constituent autant de marges de manœuvre utilement dégagées pour financer des réalisations concrètes.

Nos choix budgétaires reflètent notre volonté de respecter nos engagements. On peut citer l'ouverture de l'espace jeunesse Le Ginkgo, le réaménagement de la rue du 4-Septembre, l'extension du groupe scolaire Toussaint-Guesde et de l'école maternelle Francis-Julliand, le réaménagement des axes partagés pour les itinéraires cyclables, l'ouverture d'un restaurant scolaire en self-service à Buisson-Bréjeat-Kergomard, la sécurisation et la restructuration des départementales 308 et 311.





**Itinéraires cyclables : « L'ensemble représente aujourd'hui un maillage de 9 km dans la commune. »**



**« De 2001 à 2004, 150 logements sociaux ont été créés, soit en quatre ans 10 % du parc actuel. 160 logements supplémentaires seront livrés d'ici à 2011 dans le cadre de la ZAC Église. »**

**Le taux du parc social ovillois est de 11,8 % alors que la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) exige un quota de logements sociaux de 20 % d'ici à 2020. Comment la municipalité appréhende-t-elle cette question ?**

En tenant compte d'une marge d'erreur de 10, voire 20 %, j'offre à votre réflexion les résultats d'un calcul que nous avons effectué sur le potentiel ovillois : si nous réalisons sur les deux ZAC existantes à Houilles 100 % de logements sociaux, nous créerons deux ghettos de 400 logements environ, sans même parvenir à passer la barre des 20 % fatidiques.

Deuxième possibilité : pour rattraper ce retard, exigeons 25 % de logements sociaux sur toutes les nouvelles constructions. Nous arriverions à respecter la loi en 2112 avec 70000 habi-

tants sur une commune de 460 hectares ! Et ce, sans avoir pris en compte les espaces fonciers et le financement des équipements publics nécessaires à une telle population. Alors, même en tenant compte d'une marge d'erreur de l'ordre de 20 %, on se rapproche pour le coup de Mission impossible !

Si la règle n'évolue pas, nous souhaitons bonne chance à ceux qui s'occuperont du plan d'occupation des sols et autre plan local d'urbanisme (PLU) dans les années à venir.

Cela explique en partie que Houilles a été déclarée ville « hors la loi » par certains avec un taux de logements sociaux de 11,8 %.

Pourtant, notre ville à la chance de connaître une vraie mixité sociale. C'est ce qui la rend si vivante et attachante. De 2001 à 2004, 150 logements sociaux ont été créés, soit en quatre ans 10 % du parc actuel. Par ailleurs, 160 logements supplémentaires seront livrés d'ici à 2011 dans le cadre de la ZAC Église.

Notre bonne foi ne peut être mise en cause. Seulement, le comptage s'est effectué depuis 2002 conformément à la loi SRU.

Sans contester les objectifs de cette loi dont nous partageons la philosophie en faveur d'une réelle mixité sociale, je pense, et je ne suis pas le seul, qu'il est urgent de l'adapter aux réalités du terrain. Le manque de discernement dans son application porte à la caricaturer et c'est dommage. Une juste mesure des efforts réalisés par les collectivités devrait être considérée avant d'établir un constat de carence... mais c'est la loi.

Que l'on différencie les communes qui ne veulent pas de celles qui ne peuvent pas. Ce qui est certain aujourd'hui, c'est que la mise en conformité de notre commune nécessitera plusieurs générations de maires « hors la loi » !

**Houilles se trouve de plus en plus confronté aux problèmes de stationnement. Quelles sont les dispositions prises par la municipalité pour y faire face ?**

Ces dernières années, le parc automobile a été multiplié par deux. En outre, la configuration des rues de notre commune, particulièrement étroites, constitue un lourd handicap. De plus, le non-respect de certaines règles de stationnement, aboutit à une situation qui peut rapidement devenir ingérable. À l'avenir nos concitoyens devront réfléchir à deux fois avant d'acquérir un véhicule, s'il ne possède pas un garage ou un endroit pour le garer. D'où l'intérêt que les nouvelles habitations soient dotées de places de parking.

De notre côté, nous faisons le maximum en matière d'aménagement de voirie, mais, techniquement, on ne peut pas tout faire, sauf à démolir pour élargir toutes les voies. Plusieurs dispositions en matière de stationnement ont été prises dans les secteurs où c'était possible. Dans les quartiers, cela s'est traduit par l'extension des zones bleues, payantes et du stationnement unilatéral alterné. Sur certains secteurs, comme le centre-ville et aux abords de la gare, nous avons réorganisé l'offre de stationnement. Ces mesures visent à faciliter le stationnement temporaire, mais aussi à discipliner les automobilistes et à les obliger à utiliser les parkings pour leur stationnement de longue durée.

**« Sur certains secteurs, comme le centre-ville et aux abords de la gare, nous avons réorganisé l'offre de stationnement. »**

**Ci-contre : le parc de stationnement régional totalement rénové.**

**Mais votre intention n'est-elle pas de limiter l'usage de la voiture au profit de solutions alternatives ?**

En parallèle, il est essentiel de favoriser d'autres moyens de déplacement grâce à une répartition plus équitable entre tous les modes de déplacement que sont le bus, le vélo ou la marche à pied. Ils constituent des alternatives à la voiture individuelle pour certains de nos trajets quotidiens. Surtout quand on sait que, d'après l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), un trajet en voiture sur deux fait moins de 3 km, que sept enfants sur dix se rendent chaque jour à l'école en voiture pour un trajet d'environ 1 km, que chaque année une voiture rejette trois fois son poids de polluants.

Depuis plusieurs années, la politique menée par la Ville illustre la volonté d'encourager une autre façon de se déplacer, qu'il s'agisse de notre contribution à la rénovation de la gare ou du développement de liaisons cyclables dont l'ensemble représente aujourd'hui un maillage de 9 km dans la commune. L'amélioration des itinéraires cyclables constitue une priorité, avec un effort pour améliorer la continuité des parcours et la sécurisation des franchissements dangereux.

**Vous souhaitez favoriser les transports collectifs. On observe pourtant un déficit de lignes de bus dans la commune. Que peut faire la municipalité dans ce domaine ?**

La société privée en charge des transports en commun considère en effet que la fréquentation trop faible place certaines lignes de bus en déficit d'exploitation. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de modifier les dessertes des lignes 25 et 23 et d'en alléger les horaires. On peut comprendre l'impératif économique pour le concessionnaire, mais je suis tout à fait conscient que cela pose un problème pour les habitants qui souhaitent faire leurs courses en centre-ville ou se rendre à la gare. Nous avons demandé au transporteur, dans le cadre de la Communauté de communes de la boucle de la Seine, de revenir sur cette décision. Ce qui devrait être fait début 2007.

**Côté équipement culturel, le conservatoire municipal de musique et de danse a déménagé dans des locaux provisoires. Avez-vous un projet pour accueillir les élèves et les professeurs dans un nouveau bâtiment ?**

S'agissant de l'édifice, rue Blaise-Pascal, qui abritait le conservatoire municipal de musique et de danse, d'importantes dégradations totalement imprévisibles ont amené la municipalité à fermer les lieux par mesure de sécurité. Des locaux modulaires, rue Séverine, ont été mis en place dans l'urgence et de manière tout à fait provisoire pour accueillir les enseignants et leurs élèves. Une étude sera lancée en 2007 pour définir un cahier des charges relatif à la construction d'un nouvel établissement dans le jardin Friedrichdorf, rue Gambetta. Nous ferons tout notre possible pour que, en 2008, puissent débuter les travaux d'un conservatoire digne de ce nom.

•••





## Grand format

### ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE JOLY

#### Et que pouvez-vous nous dire sur le futur espace culturel appelé « La Graineterie » ?

Cet ancien commerce de graines, situé à l'angle des rues Jean-Mermoz et Gabriel-Péri, sera réhabilité pour devenir un lieu de création, de rencontres et de diffusion de toutes les formes d'expression artistique. Le lieu s'organisera autour de plusieurs espaces qui accueilleront des salles d'exposition, une galerie d'art, un atelier de pratiques artistiques et le service culturel de la Mairie. Les façades garderont leur caractère d'origine et l'édifice bénéficiera d'une utilisation mixte de matériaux anciens et modernes. Les travaux de La Graineterie débuteront en avril 2007, et ce pour une durée de 18 mois.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'une action culturelle ambitieuse qui a permis d'atteindre un double objectif : animer la ville et rendre la culture accessible à tous. Elle s'est traduite notamment par le renouvellement d'opérations qui sont autant de rendez-vous attendus par un grand nombre d'Ovillois. Il s'agit, par exemple, du Salon des artistes locaux, du marché de Noël mais aussi de la Biennale de la jeune création. La programmation événementielle, quant à elle, stimule la diversité artistique en proposant des artistes aux talents reconnus. Tradition et innovation sont ainsi réunies, se complètent et offrent à chacun un temps de rencontres et de plaisirs.

#### En matière de sécurité, quelle est l'action de la municipalité alors que ce domaine relève principalement de la compétence de l'État ?

La sécurité des Ovillois reste une priorité. Nous y participons activement par un renforcement du partenariat avec les acteurs qui agissent dans les domaines de la sécurité et de la prévention. Notamment à travers le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui se réunit une à deux fois par an pour élaborer, suivre et réajuster, si nécessaire, la politique mise en œuvre dans le cadre du contrat local de sécurité. Sécurisation des espaces publics et privés, médiation en direction des jeunes et sécurité routière en sont les axes prioritaires.

Pour sa part, la municipalité poursuit et développe sa politique en matière de prévention. Ainsi, une démarche active visant à prévenir les risques d'exclusion chez les jeunes est menée tout au long de l'année par le service Jeunesse à travers des actions culturelles, sportives et de loisirs. Pour parfaire la mise en œuvre de cette politique de prévention, nous nous appuyons également sur le tissu associatif. S'y ajoute l'action de la police municipale qui, en étroite collaboration

**« L'action de la police municipale, en étroite collaboration avec la police nationale, participe à la réduction du sentiment d'insécurité et à l'instauration d'un lien de proximité avec les habitants. »**



avec la police nationale, participe à la réduction du sentiment d'insécurité et à l'instauration d'un lien de proximité avec les habitants.

Si Houilles figure dans le département des Yvelines parmi les villes les moins exposées et les plus tranquilles, elle n'échappe pas toutefois à quelques actes délictueux dus à une délinquance dite de « passage ». Il s'agit donc que nous restions vigilant.

#### Qu'en est-il du futur commissariat que certains nomment l'« Arlésienne » ?

La construction de ce commissariat est attendue depuis 20 ans et a été promise par les ministres de l'Intérieur qui se sont succédé depuis. Le permis de construire a été délivré par le préfet en mai 2006, mais depuis on ne voit toujours rien venir. Aujourd'hui, il y a bien plus qu'un décalage entre les promesses et la réalité. Le 24 novembre dernier, en séance du Conseil général, j'ai interpellé le préfet des Yvelines à ce sujet pour lui demander quand serait posée la première pierre du nouveau commissariat prévu à l'angle des rues Hoche et du Maréchal-Gallieni. Le préfet a annoncé un déblocage de l'opération pour le deuxième semestre 2007.

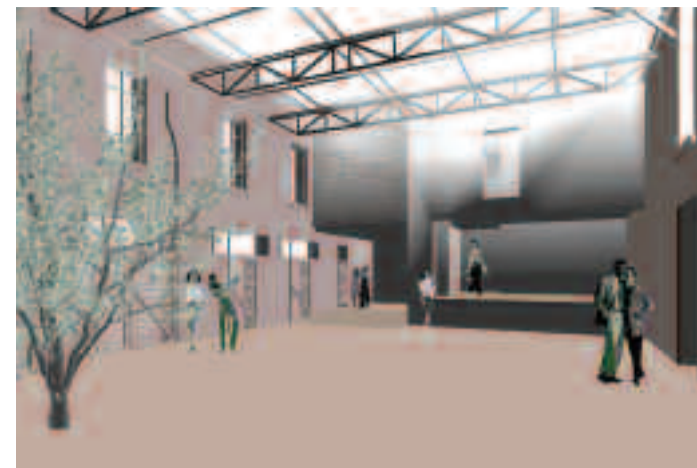
#### Pour les jeunes Ovillois, quels sont les moyens mis en œuvre pour améliorer leur environnement scolaire ?

Nous avons fait un gros travail dans ce secteur à la fois sur le plan des équipements et sur celui des relations avec les partenaires de l'école. Dès la deuxième année de notre premier mandat, nous avons entamé, parallèlement au pôle restauration des écoles Casanova et Détraves, une série d'agrandissements et de restructurations lourdes qui ne s'est pas interrompue depuis. Plus de 7 millions d'euros ont été investis depuis 1995. Seules 3 écoles sur 15 n'ont pas encore fait l'objet de transformations et l'une d'entre elles, l'école Victor-Schœlcher, venait d'être transformée lorsque nous avons été élus en 1995.

Il reste encore beaucoup à faire et je sais que les parents d'élèves des écoles dont les projets de restructuration n'ont pas encore été lancés sont impatients. Mais mon rôle est aussi de fixer les priorités et le rythme des réalisations en fonction des capacités de financement de la Ville. Il est de mon devoir de changer les priorités si notre trésorerie doit faire face à un besoin urgent imprévisible. Car, malgré l'amélioration de notre situation financière, nous restons plus que jamais dans une gestion à flux tendu.

Il est dommage que certains usagers (parents ou enseignants), en réaction à un retard sur un aménagement de « leur » école qui peut leur sembler facile à réaliser, aient tendance à oublier tous ces efforts et le travail important réalisé dans l'ensemble des écoles. Nous sommes cependant à leur écoute et nous nous efforçons, bien entendu, avec les services concernés, d'améliorer notre réactivité sur des « petits » travaux ou aménagements. Les agents de la Ville s'y emploient sans relâche, mais il faut savoir que les réglementations concernant la sécurité et les marchés publics ne nous permettent pas toujours d'aller aussi vite que nous le souhaiterions. Ces mêmes réglementations augmentent aussi sensiblement le coût de la maintenance des équipements scolaires.

Pour les années à venir, je voudrais que l'on s'attache à conforter tout ce qui entoure le domaine scolaire proprement dit, notamment les services périscolaires, garderies primaires et maternelles, restauration et études surveillées. Le person-



**Ci-dessus : projet architectural de l'espace intérieur de la Graineterie. « Un lieu de création, de rencontres et de diffusion de toutes les formes d'expression artistique. »**



**« Au total nous aurons créé 71 places nouvelles en crèches collectives. »**

nel communal qui accueille les enfants, de plus en plus nombreux dans ces structures, accomplit un excellent travail et il doit être soutenu dans sa tâche. C'est ce à quoi nous nous employons, par des améliorations des structures d'accueil mais aussi par la formation des agents. Il est important d'accentuer cet effort, car certains enfants passent autant voire plus de temps par semaine dans les structures périscolaires que dans leur classe avec leur enseignant.

#### Avant l'entrée en maternelle, la garde des enfants reste un véritable casse-tête. De quelle manière la municipalité appréhende-t-elle le problème ?

À cette question bien compréhensible de beaucoup de parents, il convient de faire un bref état des lieux. C'est vrai que, malgré nos initiatives et notre mobilisation, l'accueil du jeune enfant pose un problème à notre société. Pourquoi ? Avec plus de 800 000 naissances par an, la France se démarque de ses voisins par son taux de fécondité élevé (1,92%). C'est aussi un pays où les femmes en âge d'avoir des enfants travaillent massivement avec un taux d'activité de 82%. Houilles, par sa proximité avec Paris, affiche des statistiques similaires puisque nous comptons environ 1 200 enfants de moins de 3 ans et un taux d'activité féminine de 81%. En 2004, la France comptait 254 000 places en crèches pour 2,5 millions d'enfants de moins de 3 ans, soit

**« Seules 3 écoles sur 15 n'ont pas encore fait l'objet de transformations. »**



**« La programmation événementielle stimule la diversité artistique en proposant des artistes aux talents reconnus. »**



**« La CCBS doit conduire à de nouvelles solidarités. »**

environ 10%. En 1995, Houilles comptait 84 places en crèches collectives, soit 9,75%. Aujourd'hui – grâce à ses réalisations –, la ville en offre 117. Le retard à combler était énorme puisque nous n'avions pas eu de nouvelles constructions depuis 1982. Les réalisations ont été semées d'embûches, mais notre volonté politique à favoriser un secteur si pauvre en équipements publics a toujours été une de nos priorités. Et pour preuve, nous avons déjà engagé une procédure d'appel d'offres pour une crèche de 18 berceaux dans le quartier du Tonkin. C'est à la fois une réhabilitation et une extension de bâtiment qui ouvrira ses portes en 2008. Parallèlement, nous n'avons pas fléchi dans les négociations avec l'aménageur de la ZAC Église quant à sa participation financière dans un équipement de petite enfance : une nouvelle crèche de 20 places ouvrira à l'horizon 2008-2010.

Ce qui fera que, dans quelques années, nous aurons quasiment doublé le nombre de crèches. Mais ce n'est pas suffisant et c'est une des raisons pour lesquelles l'accueil collectif n'est pas la seule réponse à cette préoccupation.

L'accueil individuel est aussi au cœur de notre plan d'action dans ce secteur. C'est pourquoi la Ville soutient et valorise la profession d'assistante maternelle. Et j'encourage les personnes qui seraient tentées par ce merveilleux métier de se renseigner auprès de nos services. Il y a là une nécessité de développer ce mode de garde alternatif pour répondre au mieux à la demande des parents.

**Que faites-vous pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire de la commune ?**

Normalement, la Ville n'a pas de véritable compétence pour intervenir dans le champ libre des mutations commerciales, mais elle peut réunir toutes les conditions propices au développement économique. Il s'agit essentiellement de préserver les potentialités dans la zone Sarrazin dans le quartier des Pierrats et celle de Chanzy - La Vaudoire à la limite de Sartrouville, qui constituent les seuls espaces où il est possible de faire venir des entreprises. Grâce à une politique volontariste, le plan d'occupation des sols (POS) a permis de maintenir ces terrains dans leur vocation à accueillir de l'activité. Sur la zone Chanzy, deux entreprises y sont actuellement implantées. Quant au terrain privé de la zone Sarrazin, une promesse de

vente vient d'être signée entre le propriétaire et un acquéreur pour y créer une zone d'activité commerciale, sans que cela ne coûte le moindre centime à la collectivité.

**Houilles fait partie des sept communes membres de la Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS). Quels sont ses objectifs ?**

La CCBS doit conduire à de nouvelles solidarités. Elle a également pour ambition de mieux rationaliser les équipements publics, existants ou à venir, et à rendre cohérent l'aménagement de notre territoire. Nos sept villes mettent en commun leurs ressources et leurs équipements afin d'améliorer la qualité des services proposés à nos habitants, qu'il s'agisse de la collecte des ordures ménagères ou du réseau d'assainissement. Cette démarche, j'en suis persuadé, sera bénéfique pour notre commune. Il s'agit de mieux gérer, par une mise en commun de nos moyens matériels et humains, nos finances locales et de mieux répondre aux besoins futurs d'un territoire où vivent 163 000 personnes. Au titre de ses compétences, c'est, par exemple, d'organiser un développement équilibré et durable de la plaine de Montesson. C'est étendre le réseau de circulation douce hors des limites de la commune. Dans ce cadre, la Communauté de communes vient de lancer un plan de déplacement urbain pour étudier les améliorations possibles en termes de transport collectif. La CCBS est l'avenir puisqu'elle permet de travailler à des solutions plus rationnelles à l'échelle de la Boucle. C'est l'objectif du Livre blanc que la CCBS vient d'élaborer parallèlement à la révision du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF).

**« Mon rôle est de faire vivre la Cité, d'apaiser les tensions, de mettre du lien social, de faire respecter les règles de vie communes. » Ci-contre : l'initiative citoyenne, « Immeubles en fête ».**



**« Les élus doivent expliquer mais aussi débattre avec les citoyens en permanence afin d'enrichir les projets communaux. » Ci-dessus : réunion de quartier du Centre-Ville à l'école Maurice-Velter.**

**Avec les Ouvillois, vous vous êtes engagé dans une démarche de démocratie de proximité. Comment se traduit-elle ?**

En grande partie à travers les réunions de quartier qui sont organisées dans les sept quartiers ouvillois. Ces rendez-vous, 60 au total depuis 1995, y contribuent de manière exigeante et dynamique. Toujours riches d'enseignements, elles me permettent d'établir chaque année un contact direct avec plusieurs centaines d'Ouvillois. Je tiens à remercier celles et ceux qui y participent, pour leur spontanéité, leur capacité à pointer les insuffisances, mais aussi à encourager les bonnes initiatives et les bons résultats. Les habitants font la part des choses, avec nuance et pragmatisme. C'est pourquoi il ne faut jamais craindre d'ouvrir le débat, quel que soit l'enjeu. La démarche est essentielle car les élus doivent expliquer mais aussi débattre avec les citoyens en permanence afin d'enrichir les projets communaux.

Par ailleurs s'y ajoutent toutes les réunions thématiques auxquelles j'assiste à chaque fois qu'il y a des demandes particulières, des assemblées générales, des manifestations publiques, des rendez-vous en mairie comme, par exemple, l'accueil des nouveaux habitants. Ainsi, je suis heureux de pouvoir rencontrer plusieurs milliers d'Ouvillois par an.

**Pour conclure, comment définiriez-vous votre rôle de maire ?**

Ma mission est d'offrir et de garantir à chacun un cadre de vie agréable au quotidien. C'est aussi mettre en œuvre une politique locale pour que chacun dans la ville trouve sa place et y vive de la meilleure façon possible. Mon rôle est de faire vivre la Cité, d'apaiser les tensions, de mettre du lien social, de faire respecter les règles de vie communes.

J'assume aussi le rôle de « VRP » de ma commune en valorisant ses talents et en recherchant des subventions auprès des institutions publiques.

Enfin, je suis dépositaire temporaire d'un pouvoir politique et je dois assurer ma mission avec efficacité, sincérité et lucidité au service de mes concitoyens. ■



## Publicité

La régie publicitaire de *L'Ovillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.



## SALON INTERNATIONALE DE LA TÉLÉCARTE

## AVIS AUX COLLECTIONNEURS !

**Q**uarante-cinq pays présents et près d'une centaine d'exposants autour d'une passion commune. C'est ce que promet le 12<sup>e</sup> Salon international de la télécarte (SIT) qui réunira, le temps d'un week-end, collectionneurs amateurs et professionnels venus des cinq continents : Europe, Afrique, Amérique, Asie et Océanie. Ce rendez-vous, devenu incontournable pour les cartophiles, est organisé par l'Amicale philatélique de Houilles (APH), une équipe de passionnés, tous bénévoles. Depuis sa création, le succès ne s'est jamais démenti. « Notre Salon est devenu le carrefour mondial de la carte téléphonique de collection. Des collectionneurs venus de tous les horizons viennent partager leur passion durant deux jours. L'année dernière, nous avons eu 2000 visiteurs », explique Claude

Mercadier, vice-président de l'APH. Des occasions seront à saisir pour toutes les bourses : de la carte traditionnelle téléphonique au petit bijou à plusieurs milliers d'euros en passant par les produits dérivés tels que les cartes de parking, les clés d'hôtel magnétiques, les recharges pour mobiles... Variété, rareté et qualité contribuent chaque fois à la réussite de cet événement. ■

**Samedi 27 et dimanche 28 janvier, de 10h à 18h.**  
**Entrée : 1,5€ (pour la journée) et 2€ (forfait pour les deux jours).**  
**Espace Ostermeyer (16, rue Louise-Michel).**  
**Service de restauration rapide sur place. Navette mise en place entre la gare et le Salon.**



Le Salon international de la télécarte, à l'Espace Ostermeyer, est devenu le rendez-vous incontournable des collectionneurs amateurs et professionnels venus des cinq continents.

## EN BREF

## NOUVEAUX HORAIRES POUR LA POSTE

À compter du 2 janvier, La Poste de Houilles modifie ses horaires d'accueil afin d'assurer un meilleur service aux usagers.

> Bureau central (16, avenue Schœlcher) : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et samedi, de 8 h 30 à 12 h 30.

> Bureau Houilles-Gare (14, avenue Jean-Jacques-Rousseau) : du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 19 h et samedi, de 9 h 30 à 12 h 30.

Renseignements au 01 61 04 21 40. ■

## TRANSPORT

## BUS EN SEINE

À partir du 8 janvier 2007, découvrez la nouvelle ligne du réseau Bus en Seine : elle porte le numéro 19 et vous permet de rejoindre les gares RER du Vésinet/Le Pecq et de Houilles/Carrières-sur-Seine via le centre-ville de Montesson.

Cette nouvelle liaison remplace les lignes 8 et 11 actuelles et fonctionne de 6 h 30 à 22 h, du lundi au vendredi : un bus toutes les 11 minutes en heures de pointe et toutes les 33 minutes en heures creuses. La ligne 19, c'est donc plus de bus mais aussi un service qui fonctionne plus tard le soir : dernier départ de chaque gare vers 21 h 30.

Après la ligne 20, qui relie la gare RER du Vésinet/Le Pecq à celle de Chatou/Croissy via le lycée Alain depuis septembre 2006, la Communauté de communes de la boucle de la Seine, en partenariat avec Veolia Transport, propose avec la ligne 19 une nouvelle offre de transport adaptée aux besoins des habitants.

## GARE DE HOUILLES

Depuis le 22 décembre, le nouveau passage souterrain SNCF, accessible du côté de la rue Robespierre, est ouvert aux usagers qui se dirigent vers la province. L'autre partie du souterrain permettant l'accès aux quais côté Paris sera accessible l'été prochain. ■

## TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

## 2007 : FIN DU LAISSER ALLER ?

Depuis des années, des dossiers, des travaux sont en attente, lancés tardivement, ou réalisés avec des retards importants.

Délais... Gare : 12 ans. Mini-crèche Carnot : 5 ans. Écoles, etc.

En attente... Commissariat, Cassin/graineterie, conservatoire, extension gymnase Guimier, îlot Voltaire. Écoles : Dortoires maternelles, extensions réfectoires, suppressions toilettes à la turc, chauffage/régulation, etc.

Problème de budget ? Pas seulement, car de nombreux travaux anodins sont aussi en souffrance, et les dossiers procurant des recettes ne sont pas mieux traités par la majorité municipale : 12 ans de passivité sur la friche Sarazin, 7 ans pour un avenant ZAC église en catimini, 6 ans pour une communauté de communes sans projet. Beaucoup d'inconfort et des millions perdus CHAQUE ANNÉE en taxes professionnelle, foncière, d'habitation ou en dotation d'état... et autant d'impôts en plus pour les Ouvillois.

Espérons ensemble qu'en 2007 nous serons enfin tous écoutés et associés aux décisions pour une gestion efficace de notre commune. Excellente année à tous.

Agir pour Houilles :

C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, É. Bardin, É. Prévost. Tél : 06 30 66 37 77

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue adjoint au Maire Luc Wehrey. Pour avoir participé avec lui à différentes commissions et plus particulièrement à celles de l'urbanisme, nous avons pu apprécier toutes ses qualités de loyauté, de gentillesse et de travail. Toutes nos pensées vont à sa famille, à qui, nous-mêmes et toute l'équipe d'« En Avant pour Houilles » présentons nos bien sincères condoléances.

## À PROPOS... DE 2006

2006 a été une année transitoire dans la vie de notre pays. Nous sommes, en effet, à la veille de rendez-vous électoraux qui seront un tournant pour son avenir. À Houilles, de nombreux points concernant la vie de notre cité ont été discutés lors de différents conseils municipaux. Nous avons activement participé à l'ensemble des débats en privilégiant avant tout l'intérêt des Ouvillois. Nombre de ces points seront encore d'actualité en 2007 et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur évolution et tout particulièrement à ce qui à trait à la réalisation de la ZAC Église.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

En Avant pour Houilles : Bernard Duclos, Marie-Michèle Hamon. Tél. : 06 30 66 37 98.

## UN AVENANT QUI FAIT « PSCHITT »

À l'heure où les Français s'interrogent avec raison sur la qualité et la compétence de leur personnel politique, qu'en est-il dans notre ville ?

À grands renforts de trompettes et d'adjectifs élogieux, le 5<sup>e</sup> avenant zac église a été voté par une majorité élargie (30) et béate. Une réussite irréprochable ?

- Non, mes écrits et ma démonstration très claire en conseil municipal prouvent le contraire : Caractère illégal de la transaction non expliquée contraire à la loi ;

« embellissements » pour travaux et voiries interdits par le Code Général des Impôts et non justifiés par des factures, dépenses non prévues (terrains, lots de volume achetés à l'aménageur) : au bas mot 3,6 M€ (26 MF) à la charge des Ouvillois.

- Non, car l'aménageur à ce jour n'a toujours pas signé l'avenant, aurait-il des états d'âme sur un texte aussi parfait ?

Des « arguties », mes questions alors qu'elles sont basiques pour la transparence démocratique ? À quand le retrait du 5<sup>e</sup> avenant ?

Bonne année 2007 à tous.

Christine Sellin-Catta, tél. 06 84 22 68 79  
 Christine.sellin-catta@wanadoo.fr

## UN AMI NOUS A QUITTÉS

Nous avons perdu un ami. Luc Wehrey nous a quittés le samedi 2 décembre 2006 au terme d'une lutte silencieuse contre la maladie.

Nous ne pourrions oublier cet homme remarquable, discret, généreux, compétent qui a marqué de son empreinte chaleureuse non seulement la vie de notre ville mais toute l'équipe d'ID Commune depuis 1995.

En évoquant sa mémoire, nous ne souhaitons qu'une seule chose, mener à bien tous les projets qu'il souhaitait réaliser.

Son dévouement aux autres et son engagement municipal ne connaissent que les limites de l'affection qu'il portait à sa famille. Nous voulons dire à sa femme et à son fils combien nous nous associons à leur douleur.

Nous pensons également à celles et ceux du personnel communal qui nous ont quittés en 2006. Leur courage et leur force guideront nos efforts en cette nouvelle année.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2007.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.

## LOISIRS JEUNESSE

## LA PARTIE PEUT COMMENCER !



L'espace jeunesse Le Ginkgo propose de nouvelles activités autour des jeux de société.

Le jeu de société s'adapte à l'air du temps et aux modes. De nouveaux jeux se créent sans cesse et les anciens se modernisent. Grâce aux nouvelles animations proposées par le service Jeunesse, les jeunes âgés de 14 à 17 ans sont invités à partager le plaisir de jouer. Rendez-vous les samedis, de 14 h à 18 h, au Ginkgo (sauf vacances scolaires), pour des moments de convivialité, de rires et d'amitié. Selon leur goût, ils peuvent choisir le jeu le plus adapté à leur personnalité. Qu'il s'agisse de faire appel à la logique, à la déduction, à la stratégie ou bien au « bluff », c'est l'occasion pour chacun d'entre eux d'apprendre à jouer ensemble, à gagner avec humilité et à perdre sans rancune. La durée des parties peut varier de 15 minutes à deux heures, mais il est possible d'enchaîner plusieurs parties, voire de changer d'activité.

Quant au nombre de joueurs requis, il peut être variable : de deux à plus de sept. Trois animateurs du service Jeunesse sont présents pour accompagner les joueurs et leur apprendre les règles, si nécessaire. « *Le jeu est un outil formidable qui permet de créer des liens entre les différentes tranches d'âge,* constate Fabien Mildred, le responsable des animations Ville, *et si les jeunes font un peu la fine bouche au départ, une fois initiés ils s'amusez follement.* »

Afin de mieux faire découvrir l'éventail des jeux proposés, une journée portes ouvertes sera organisée le 13 janvier au Ginkgo. Et ce jour-là, tout le monde peut venir ! ■

Animations « Jeux de société ».  
Samedi de 14 h à 18 h  
(sauf vacances scolaires).  
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).  
Renseignements au 01 61 04 42 60.

## VOYAGE INTERGÉNÉRATION

## ECHAPPÉE BELLE EN AUVERGNE

Du 20 au 26 mai, la Ville organise un séjour intergénération en Auvergne qui réunira des seniors et des élèves d'une classe de CE2. Le Cantal, avec ses villages pittoresques, ses pâturages d'altitude et ses volcans endormis, sera au cœur d'un programme varié d'excursions. De la ville de Mauriac au parc naturel des volcans d'Auvergne en passant par les monts du Cantal, le circuit permettra de découvrir les richesses de la région : sites naturels, musées, patrimoine architectural, gastronomie. Entre la visite d'un buron (équivalent cantalien d'un chalet d'alpage) à proximité de Salers, une promenade en gabare (grande barque à fond plat) sur la Dordogne ou bien encore la découverte du

jardin ethno-botanique d'Antignac, le séjour réunira autour d'animations à thèmes les seniors et les écoliers pour des moments privilégiés d'échanges.

Les inscriptions pour participer à ce séjour sont d'ores et déjà ouvertes. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la direction des Affaires sociales pour obtenir de plus amples informations (tarifs, détail du programme, etc.). ■

Direction des Affaires sociales  
(18, rue Gambetta, entrée par  
la rue Jules-Guesde).  
Renseignements et inscriptions  
au 01 30 86 32 73.

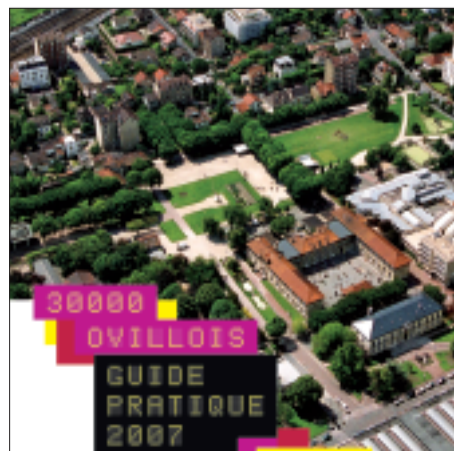


Pâturages d'altitude et volcans endormis du Cantal.

## PUBLICATION MUNICIPALE

## LE GUIDE 2007 EST ARRIVÉ !

Le Guide pratique 2007 de la Ville, dont le contenu vient d'être réactualisé, sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres de chaque foyer ovillois. Cette nouvelle version, éditée à 17 000 exemplaires, sera également disponible à l'accueil de l'hôtel de ville. Vous y trouverez des renseignements clairs et pratiques sur la vie de la commune autour de différents thèmes : vie municipale, environnement, transports, enfance, social, santé, loisirs, associations... et des centaines d'adresses utiles. Un livret de 148 pages qui se révélera bien pratique pour organiser au mieux sa vie à Houilles. ■



## ENQUÊTE INSEE

## RECENSEMENT 2007

Le recensement réalisé à l'initiative de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) permet de mieux connaître la population résidant en France. Par des enquêtes partielles effectuées chaque année, il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et leurs caractéristiques. Ces indications chiffrées éclairent les décisions publiques en matière de politique de l'emploi, d'équipements (crèches, logements, écoles, transports, etc.), de protection sociale et sanitaire tant au niveau local que national. Entre le 18 janvier et le 24 février 2007, un échantillon de 8% de la population ovilloise, soit environ 1150 logements, sera concerné par cette collecte d'informations devenue annuelle depuis 2004. Une lettre de la Mairie informera les personnes concernées. L'agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle tricolore avec photo et cachet de la Mairie, déposera au domicile les questionnaires

pour chaque personne vivant dans le logement recensé. Il les récupérera avant le 24 février lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez les remettre à un voisin, voire les adresser directement sous pli fermé à la mairie de Houilles.

Toutes les données sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à une administration, une société ou un particulier. Elles seront transmises uniquement à l'Insee qui les traitera sans les noms et les adresses. Autrement dit, elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux. Participer au recensement est un acte civique. C'est aussi une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951. ■

Renseignements  
au 01 30 86 32 49 / 32 36.  
Les premiers résultats des  
enquêtes de recensement sont  
disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

CARNET DE VOYAGE

# « UN VÉLO DANS LA TÊTE »

**C**et été, Bruno Dos Santos a réalisé son rêve d'enfant : traverser la France et le Portugal à vélo de Houilles à Celorico de Basto, les deux villes jumelles. Un périple de 2 600 km qui n'a pas manqué d'être salué dignement. « À mon arrivée, le 13 août, j'ai eu droit à un accueil royal à l'occasion de la cérémonie officielle du jumelage. J'ai même reçu une médaille, se souvient-il. J'ai d'ailleurs failli ne pas arriver dans les temps pour assister à la signature de la charte de jumelage, car des incendies, à Vigo dans le nord de l'Espagne, me barraient la route et m'empêchaient de poursuivre. C'est aussi en Espagne que j'ai connu la partie la plus difficile de mon voyage, 45 km de montée incessante, avec 40 kg de bagages. » Aujourd'hui, afin de faire connaître son aventure au plus grand nombre, Bruno propose, vidéos et photographies à l'appui, une exposition itinérante au Centre de loisirs Cousteau. Cartes postales, calendriers et tee-shirts seront également en vente au profit de l'Association Handi-Cap Prévention dont il est un des membres actifs. Les visiteurs pourront essayer le hand-bike, un tricycle à propulsion manuelle spécialement conçu pour les personnes handicapées. Le vélo de Bruno sera, lui aussi, mis à disposition... mais avec 40 kg de charge ! Un vélo dans la tête, des idées plein le cœur,



Bruno Dos Santos à une quinzaine de kilomètres de Celorico de Basto (Portugal).

Bruno reste animé par la volonté d'entreprendre : « Il faut bousculer les choses pour avancer. À travers cette exposition, je veux partager mon expérience et dire aux jeunes que tout est possible si on y croit. » ■

**Samedi 13 janvier, de 13 h à 19 h.**  
**Entrée libre.**  
**Centre de loisirs Cousteau**  
**(23, rue de la Fraternité).**  
**Renseignements au 06 23 22 83 11.**

Rendez-vous

**Mercredi 10 janvier**

**Heure du conte**  
 Pour les 6/10 ans, salle de la Forêt magique, de la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h 30

**Jeudi 11 janvier**

**« Des livres et moi »**  
 Échanges autour de vos lectures sur le thème « Littératures nordiques », bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 19 h  
**Conseil municipal**  
 À l'hôtel de ville.  
 > à 20 h 30

**Vendredi 12 janvier**

**Remise des prix de l'Association des commerçants et artisans de Houilles**  
 Place Michelet.  
 > à 17 h

**Samedi 13 janvier**

**« Des histoires pour mon bébé »**  
 Salle de la Forêt magique de la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h  
**Contes de la Caraïbe**  
 Avec Suzy Ronel et son musicien, à la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 20 h 30

**Mercredi 17 janvier**

**Conte des tout-petits**  
 Salle de la Forêt magique, de la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h 55 pour les 3 ans  
 > à 11 h 15 pour les 4-5 ans

**Jeudi 18 janvier**

**Réunion de quartier « Main-de-Fer »**  
 À l'école Léon-Frapié.  
 > à 19 h 30

**Mercredi 24 janvier**

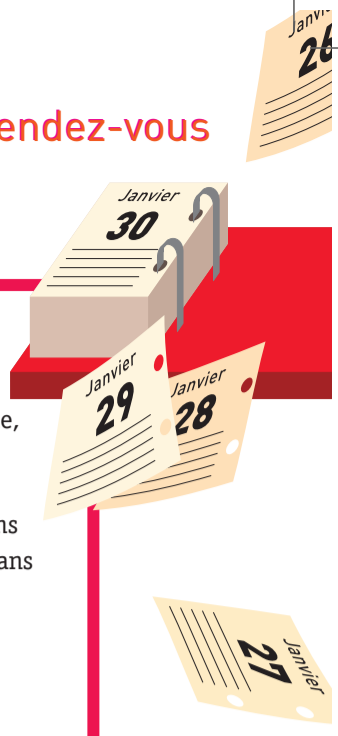
**Heure du conte**  
 Pour les 6/10 ans, salle de la Forêt magique de la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h 30

**Samedi 27 janvier**

**« Des chansons pour les petites oreilles »**  
 Pour les enfants de 3 à 6 ans, à la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h

**Mercredi 31 janvier**

**Conte des tout-petits**  
 Salle de la Forêt magique de la bibliothèque Jules-Verne.  
 > à 10 h 55 pour les 3 ans  
 > à 11 h 15 pour les 4-5 ans



CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

# CROATIE, LA BELLE !

**F**in juin 1991, les déclarations d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie marquaient l'éclatement de la Fédération yougoslave et le début de la guerre dans les Balkans. Le conflit armé est terminé depuis plus de dix ans et le reportage audiovisuel de Philippe Lannoy nous donne l'occasion de redécouvrir la Croatie, plus belle que jamais. Son attrait s'explique d'abord par son climat exceptionnel et son magnifique littoral. Mais, en dehors du cliché de carte postale, la Croa-

tie est un pays fascinant, à bien des égards. Elle révèle une nature préservée, d'une extraordinaire variété : lacs, cascades, forêts, vertes campagnes, cañons. Côté mer, le littoral dalmate échappe par miracle au béton et compte pas moins de 1 200 îles baignées par les eaux pures de l'Adriatique. Le patrimoine architectural n'est pas en reste par ses richesses du passé. L'héritage byzantin, romain et vénitien (sans parler des influences ottomane et austro-hongroise) a laissé de superbes monuments. À ces merveilles historiques s'ajoutent la découverte d'un peuple accueillant et l'atmosphère unique de ses villes d'art comme Split ou Dubrovnik. ■

**« Croatie, la belle retrouvée »,**  
**mercredi 10 janvier à 15 h.**  
**Tarif : 6 €.**  
**Le Triplex (40, rue Faidherbe).**  
**Renseignements au 01 30 86 33 82**  
**(service culturel).**

Le littoral dalmate, parsemé d'îles et d'îlots, est bordé de villages blottis autour de leur église.



CONCERT

# AMBIANCE SIXTIES

« **F**aire du vieux avec du neuf ! » C'est le credo que s'impose le groupe Bikini Machine. « Nous faisons partie de ceux qui pensent que l'on n'invente plus rien musicalement, que l'on mélange en associant des références éclectiques. Nous faisons du vintage, mais avec les instruments qui sont sortis il y a deux ans », déclare Pat, l'un des cinq membres de ce groupe originaire de Rennes. Ainsi, en brassant soul, jerk, pop-rock 60's, be-bop et « friture électronique », les cinq musiciens excellent dans le mode syncrétique. Loin des samples et de l'électro-rock de leur premier album, leur troisième production *Daily Music Cookin'* révèle 12 chansons servies par des rythmiques endiablées, au groove entêtant, chargées de sons vintage. Le résultat ? Une vraie machine à tubes, capable de faire danser le plus timide et le plus inhibé des spectateurs. C'est après un album en hommage à Jacques Dutronc que leur envie de puiser dans le répertoire français s'est affirmée. « Cette expérience nous a donné envie de chanter en français sur notre nouvel album », explique Fred, le chanteur. Entre la poésie de Gainsbourg et le rock'n'soul des années soixante, Bikini Machine réalise un tour de force aussi surprenant qu'exaltant.



Les cinq musiciens du groupe Bikini Machine.

En première partie de soirée, la scène du Triplex accueille le groupe Darwin. Le répertoire offre un astucieux mélange de rock, de funk et de pop, pimenté de riffs décapants. ■

**Samedi 20 janvier à 20 h 30.**  
**Tarifs : 10 € et 6 € (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, famille nombreuse).**  
**Le Triplex (40, rue Faidherbe).**  
**Bar et restauration légère sur place. Réservations et renseignements au 01 30 86 33 82 (service culturel).**

## Faits et gestes

### PASSE TON BAC, D'ABORD !



Le 24 novembre, une cérémonie inédite s'est déroulée à la mairie. Pour la première fois, la municipalité a honoré 50 bacheliers ovillois issus de la promotion 2006. Tous les lauréats, toutes sections confondues, avec ou sans mention, ont été félicités par le maire, Alexandre Joly.

### CHANTEUSE DE CHARME



Le 25 novembre, sur la scène de l'Espace Ostermeyer, Michèle Torr a charmé tous ses fans ovillois. De sa voix chaleureuse et sensuelle, elle a chanté l'amour, la passion et la générosité. Véritable star populaire, la chanteuse a su combler son auditoire.

### L'UNIVERS DE PICASSO

Du 7 au 29 novembre, la Maison Jules-Verne a accueilli une exposition pédagogique et ludique conçue par le Musée en herbe, sur l'œuvre de Picasso. Les enfants ont pu ainsi découvrir en s'amusant la vie du peintre, ses œuvres et ses techniques. Un atelier d'arts plastiques destiné aux plus jeunes complétait l'exposition.



### ORCHIDÉES PASSIONNÉMENT



Du 17 au 19 novembre, une superbe exposition florale dédiée aux orchidées s'est tenue dans le parc Charles-de-Gaulle à l'initiative de l'Association orchidées 78. L'occasion de découvrir et d'apprécier plus de 500 spécimens de la famille des orchidacées, originaires de différentes régions du monde.

Du 25 novembre au 10 décembre, le parc Charles-de-Gaulle s'est transformé en un bel espace festif à l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition de la Fête foraine des enfants.



### ANIMATIONS TOUS AZIMUTS

### UN CONCERT PERCUTANT



Le 8 décembre, à l'Espace Ostermeyer, l'Ensemble des percussions claviers de Lyon a offert un feu d'artifice sonore et visuel autour des œuvres de deux artistes mythiques de la musique américaine. En reprenant des succès de Frank Zappa et des extraits de la comédie musicale *West Side Story*, composée par Leonard Bernstein, ce quintette virtuose a séduit le public par l'excellence de son jeu.

Sur [www.ville-houilles.fr](http://www.ville-houilles.fr)  
découvrez toute l'actualité ovilloise.

### CARNET

#### Naissances

**Novembre**  
Claire Allouis,  
Sanad Amara,  
Lilan Ansart,  
Benjamin Arnaud,  
Selma Bensadi,  
Liana Bou-Ali,  
Laure Bouffier,  
Marwane Boussadia,  
Julian Brunella,  
Tatiana Carvas de Sousa,  
Méliné Crespin,  
Shana Dahine,  
Enzo Doukovne,  
Jeremy Fayolle,  
Manujo Fernandes,  
Hugo Ferrand,  
Jeanne Germain,  
Marie Goffart,  
Nathan Grimault,  
Lise Grussenmeyer-Plantec,  
Marie-Lou Heinry,  
Mélia Keller,  
Anna Leleux,  
Maxence Maisse,  
Guillaume Marques,  
Rayan Meziani,  
Clémence Oliveira,  
Lubin Parisien,  
Titouan Pelliard,  
Léa Pereira,  
Garance Roblet,  
Adélie Samain,  
Maxime Soulé-Gouriou,  
Mathias Zebiche.

#### Mariages

**Novembre**  
Adama Bagayoko  
et Fatoumata Coulibaly,  
Giuseppe Gallone  
et Carole Cébe,



Premier bébé du mois novembre :  
Jeanne Germain, entourée de sa famille.

Sofien Lamiri  
et Corinne Prunevielle  
Pascal Nigou  
et Céline Lemenu  
Sami Yahya  
et Anne-Sophie Blitte

#### Décès

**Novembre**  
Daniel Fossé,  
Henri Cedon,  
Georges Laude,  
Raymond Boudy,  
Abdennaceur Haimeur,  
Maurice Ternisien,  
Camille Decombredet,  
Roland Prevel,  
Suzanne Salewyn  
(veuve Forestier),

Gabriel Chartier,  
Hortense Guéguen  
(veuve Lecomte),  
Simone Denis  
(veuve Raymond),  
Jacqueline Trameçon  
(épouse Lyet),  
Brigitte Bellat  
(épouse Micheneau),  
Martine Leclerc,  
Marcel Dalle,  
Renée Gié  
(veuve Bauval),  
Charles Grignon,  
Jacques Kazimierowicz,  
André Le Marec,  
Maurice Razon.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /  
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera,  
Lionel Pagès / Correcteur : Olivier Chauche / Ont collaboré à ce numéro :  
Marie Dupuis, Catherine Fritsch / Tirage : 15 000 exemplaires /  
Impression : V. Suin / Distribution : Trinité / ISSN : 0183-0880 /  
Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex /  
Tél. 01 30 86 32 32 / [www.ville-houilles.fr](http://www.ville-houilles.fr)